

Analyses 2008



Chine : à quand les améliorations?

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Asbl soutenue par le Service Education permanente de la Communauté française et la Direction Générale de la Coopération au Développement

Chine : à quand les améliorations ?

Le 13 juillet 2001, La Chine se voyait attribuer l'organisation des Jeux Olympiques 2008. Dans l'euphorie du moment, le gouvernement chinois avait dès lors annoncé qu'il veillerait tout particulièrement à favoriser les droits humains dans son pays. A quelques mois du coup d'envoi de cette compétition devant rassembler les athlètes venus des quatre coins de la planète à ce qui constitue un rendez-vous exceptionnel de fraternité humaine, la société civile du monde entier demande des comptes au Président Hu Jintao. Sept ans après ces déclarations, quelles avancées ont été enregistrées en matière de Droits humains ?

La Chine a vécu un début d'année 2008 mouvementé. Les révoltes au Tibet, le parcours contesté de la flamme olympique et le tremblement de terre au Sichuan ont tenu le haut du pavé de l'actualité internationale. Ainsi, la Chine s'est vue exposée au regard du monde entier quelques mois en avance sur le calendrier prévu. Les dirigeants chinois ont été pris de court, et ce n'est donc que tardivement qu'ils ont pu mettre en branle la machine médiatique savamment étudiée. Aidé par une société de conseils en communication de haut niveau, le gouvernement chinois a ainsi pu montrer au monde entier son désir d'ouverture et d'humanisme. La révolte tibétaine aurait donc été le fruit d'une jeunesse autochtone violente et ingrate envers le sauveur chinois et la flamme aurait été la cible d'éléments subversifs contestant l'esprit universaliste de paix olympique. Le dispositif de secours suite au tremblement de terre aurait été quant à lui remarquablement géré par une armée populaire chinoise prête à tout pour venir en aide à son peuple. Voilà pour l'opération de séduction chinoise, qui ne semble malheureusement pas encore avoir tout à fait atteint sa cible. Et pour causes, les signes contradictoires sont nombreux.

Le 27 décembre 2007 dernier, Hu Jia, militant des Droits de l'Homme était arrêté après plus de 200 jours passés en résidence surveillée. Il s'est vu condamner à trois ans de prison pour critique, subversion et atteinte à la sécurité de l'Etat. Dans ses articles envoyés à partir de son ordinateur, Jia critiquait, sans pour autant appeler au boycott de Jeux Olympiques, le gouvernement chinois et exprimait son souci de voir les libertés fondamentales encore bafouées honteusement dans son pays. Pendant cette période de fêtes de fin d'année, les Etats-Unis et l'Union européenne, pourtant d'habitude si enthousiastes à épingle la Chine, n'ont pas réagi à temps, peut-être trop occupés à festoyer. Ce n'est que les 14 et 19 janvier que respectivement le Congrès américain et le Parlement européen ont lancé leurs premières protestations à l'encontre de la Chine, en demandant la libération de cet innocent. Hu Jia avait accédé quelques mois plus tôt à la deuxième place du prix Sakharov décerné par le Parlement européen afin de récompenser un militant des Droits de l'Homme. Nul doute que cette arrestation constitue un signal fort envoyé par la Chine aux Occidentaux¹.

Des secours pas si efficaces

La gestion des secours pour venir en aide aux sinistrés du tremblement de terre a été saluée par la Communauté Internationale comme étant une réussite totale. Mais nous oublions trop vite que la Chine n'a ouvert ses frontières qu'au bout de trois jours, laissant ainsi son armée, aux moyens rudimentaires, assurer les premières interventions, qui, on le sait, demandent un matériel plus sophistiqué et adapté. Ainsi, pendant les premières heures, l'armée populaire n'a

¹ Ces informations concernant Hu Jia ont été recueillies auprès de Marie Holzmann, sinologue et présidente de Solidarité Chine (France) lors du 3^{ème} Salon International des Initiatives de Paix, le dimanche 1^{er} juin 2008, Paris

non seulement pas été en mesure de sauver des milliers de vies, mais a refusé une aide rapide du Japon, qui détient pourtant une grande expertise dans la gestion de ce genre de catastrophe naturelle. Ces quelques heures de battement avant l'arrivée des secours étrangers ont également permis à l'armée populaire de mettre les usines nucléaires souterraines à l'abri des regards étrangers. Dans un pays où l'idéologie communiste ne fait plus recette, la bonne image de l'armée renforce le discours nationaliste du gouvernement, qui s'appuie sur cet instrument pour à la fois séduire les foules et ramener l'ordre dans son territoire immense en proie de toute part à des menaces de partitions.

Quelques jours avant le tremblement de terre, des ouvriers de cette même région du Sichuan protestaient contre l'existence d'usines chimiques, estimant que leur contenu était dangereux s'il venait à se répandre dans la nature. Quelques heures après le séisme, le liquide nocif a commencé à s'écouler et les manifestants ont été arrêtés par la police pour subversion contre l'Etat²...

L'utilisation de la peine de mort comme instrument de punition judiciaire constitue la pierre angulaire de la critique occidentale envers le gouvernement chinois. Ici, encore, soulignons la politique de communication intelligemment orchestrée afin de balayer ces attaques. Selon des sources venant du Parti Communiste chinois, le nombre de peines de mort prononcées a diminué de 30 %. Un chiffre qui aurait pu s'avérer impressionnant s'il n'incluait que les seuls procès révisés par la Cour Suprême Nationale, organe qui n'a malheureusement pas les moyens humains et financiers d'examiner l'entièreté des condamnations prononcées chaque année³. Un véritable secret entoure le nombre exact des exécutions⁴, ce qui nous pousse évidemment à douter des avancées faites en la matière.

Des libertés toujours bafouées

La vie quotidienne n'offre pas encore les garanties d'une véritable société démocratique. La corruption au sein de la police et de la magistrature est monnaie courante, les « indicateurs » au service du Parti Communiste sont présents partout et prêts à dénoncer le moindre comportement considéré comme subversif. Les rares organisations non gouvernementales qui sont autorisées à opérer dans le pays sont surveillées de très près, et ne peuvent toucher aux sujets considérés sensibles, comme le problème du Sida ou encore de la contamination des eaux par des déchets toxiques. Ainsi, aucune Organisation internationale de Droits de l'Homme n'est autorisée à venir pointer son nez en Chine. Les journalistes étrangers sont triés sur le volet, et ne peuvent circuler librement ni accéder légalement à toutes les zones du pays.

Si selon la Banque Mondiale le niveau de vie moyen des Chinois ne cesse d'augmenter, le développement économique du pays est inégal. Cette injustice profonde commence à se faire sentir. Les protestations sont de plus en plus nombreuses. Même le ministère du Travail et de la Sécurité Sociale est obligé de reconnaître que 20 % des Chinois les plus riches accaparent 55 % des richesses, tandis que les 20 % les plus pauvres doivent s'en partager 4,7 %⁵ !

Il est important de rappeler à nos décideurs politiques belges et européens l'attachement de *Justice et Paix* en faveur d'une véritable amélioration des Droits de l'Homme en Chine. Nous

² Informations recueillies auprès de Cécile Thimoreau, Directrice d'*Ensemble contre la peine de mort* (France), le 1^{er} juin 2008.

³ Informations émanant de l'ONG *Reporters Sans Frontières*.

⁴ De nombreuses ONG de Défense de Droits humains évaluent le nombre d'exécutions entre 6000 et 10 000 par an.

⁵ Emilie Guyonnet, « Progrès et inégalités. La Chine aux deux visages », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2006.

nous unissons à la société civile ayant déjà exprimé son inquiétude et demandons que la liberté de religion, de presse, et syndicale soit respectée. Nous exigeons la libération des prisonniers d'opinion. Nous demandons que la liberté des avocats à exercer leur métier soit garantie. Enfin, il nous semble primordial d'imposer un moratoire sur les condamnations à mort afin d'éliminer, à terme, cette pratique barbare.

Les Etats-Unis et l'Union européenne doivent exercer une pression diplomatique sans précédent sur la Chine afin qu'elle respecte ses engagements en matière de Droits de l'Homme. Les Etats membres de l'Union européenne doivent développer une position commune forte en faveur des Droits humains, afin de parler d'une seule voix. A cet égard, le dossier chinois pourrait constituer le moteur qui pousserait l'Union à développer une politique extérieure commune cohérente et ambitieuse. La Belgique, à l'aube de la présidence de l'Union européenne qu'elle exercera en 2010 se doit d'insérer cette problématique à l'agenda.

Dans cette région du globe en proie à une course aux armements sans précédent, il convient d'utiliser un discours non violent et résolument tourné vers un dialogue en faveur de la paix et du respect des Droits de l'Homme.

Santiago Fischer
Chargé de projets
Justice et Paix
Juin 2008